

NOM			L O I S I R G R	Règlement	Certificat Médical	1 Enveloppe timbrée	Assurance RC	Bulletin FFG	Date d'inscription:
PRENOM				Nouvelle adhésion OU Ancien adhérent					
DATE DE NAISSANCE									
ADRESSE									TELEPHONE DOMICILE
				TELEPHONE EN CAS D'URGENCE					
MEDECIN TRAITANT	NOM			TELEPHONE MEDECIN TRAITANT					
CRENEAUX CHOISIS	GR 1/2		GR 3		GR 4		GR 5		
Membre(s) de la même famille également licencié(s) à l'association :									
	MERE (ou responsable légal)				PERE (ou responsable légal)				
NOM									
PRENOM									
PROFESSION									
TELEPHONE PORTABLE									
MAIL (Toutes les informations vous seront envoyées par mail. Prenez soin d'écrire lisiblement votre adresse mail)									
ADRESSE (si différente de l'enfant)									

ADHESION

Modalités du règlement :

Montant de l'adhésion :€

1. Le montant de l'adhésion est à régler dans la globalité lors de l'inscription

Réduction :€

2. Possibilité de régler en plusieurs chèques – quatre au maximum de septembre à décembre. Ils sont tous remis lors de l'inscription.

Montant de l'adhésion après réduction :€

3. Le règlement en espèce s'effectue en totalité lors de l'inscription.

Chèque bancaire/postal (ordre : GRENOBLE GYM) :

N°1: €

N°2: €

N°3: €

N°4: €

4. La cotisation est non remboursable au delà de deux semaines d'inscription.

Carte M'RA : €

ANCV : €
maximum 50% de la cotisation

Chèque jeune

NB : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont traitées informatiquement par le secrétaire de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

SIGNATURE
ADHERENT

BOUTIQUE CLUB (Articles visibles sur le site internet du club)

Vous pouvez directement passer commande en entourant les articles demandés, la taille que vous souhaitez et en joignant un chèque correspondant au montant total de votre commande

TEE-SHIRT ENFANT NOIR OU ROSE		3/4ANS 5/6ANS 7/8ANS 9/11ANS 12/13ANS XS S M L	VESTE COTON CAPUCHE		3/4ANS 5/6ANS 7/8ANS 9/11ANS 12/13ANS XS S M L
DEBARDEUR		3/4ANS 5/6ANS 7/8ANS 9/11ANS 12/13ANS XS S M L	DOUDOUN E SANS MANCHE		3/4ANS 5/6ANS 7/8ANS 9/11ANS 12/13ANS XS S M L

Montant de la commande :

€

Numéro de chèque :

RESPONSABILITÉS

AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

Autorisation de transport

Je soussigné(e) **autorise - n'autorise pas** - le club à transporter mon enfant pour se rendre sur les lieux de compétition, manifestation et sorties organisées pendant les stages programmés, par transport collectif ou par véhicules individuel appartenant soit à des dirigeants de l'association, soit à des parents et entraîneurs agissant bénévolement et à régler la quote-part correspondant si besoin.

Autorisation pour diffusion de photos et vidéos.

J'autorise - je n'autorise pas l'association GRENOBLE GYM à prendre des photos ou vidéos de mon enfant lors des séances liées aux activités du club et de les diffuser sur internet ou tout autre support de communication.

NB : Néanmoins, GRENOBLE GYM s'engage à ne pas diffuser ces photos ou vidéos sans préalablement avertir les parents ou le gymnaste majeur concerné.

Autorisation de sortie

J'autorise - je n'autorise pas mon enfant à partir seul après l'entraînement. En cas de refus de ma part, je m'engage à fournir à l'association la liste des personnes habilitées à venir chercher mon enfant.

J'autorise - je n'autorise pas mon enfant à m'attendre dans le gymnase et je décharge le club de toute responsabilité après la fin de l'entraînement.

Précisions de l'association.

Le club (dirigeants et entraîneurs) est responsable des enfants uniquement pendant les heures des séances d'entraînement, de compétitions, de démonstrations et de manifestations organisées par le club ou organismes liés à la pratique sportive. Avant et après, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

AUTORISATION POUR TOUS LES ADHERENTS

Risques et attestation

Je reconnais avoir conscience des risques encourus inhérents à la pratique de la gymnastique, je les accepte et ne pourrai en aucune manière tenir le club pour responsable des accidents intervenus dans le cadre de la pratique normal du sport.

En l'absence de certificat médical j'atteste aucune contre indication à la pratique gymnique.



En cas d'urgence.

J'autorise je n'autorise pas- le club à prévenir le médecin du sport, les secours et à faire transporter mon enfant ou moi même vers l'hôpital le plus proche.

Téléphone en cas d'urgence :

REGLEMENT

1. Les salles de cours sont interdites aux personnes non concernées par la gymnastique.(parents, familles...)
2. Les utilisateurs se changent dans les vestiaires.
3. GRENOBLE GYM décline toute responsabilité :
 - a. en cas d'accident dû à l'utilisation des appareils gymnastiques et de musculation en dehors des heures de cours,
 - b. en cas de vol dans les vestiaires ou salle de cours.
4. Les inscriptions sont reçues dans l'ordre des dossiers complets. Elles sont closes, sans préavis, dès que les cours seront complets ; seul le paiement valide l'inscription. Le club se réserve le droit de refuser ou annuler une inscription dans le cadre d'un dossier erroné, d'un cours complet ou d'un nombre insuffisant d'inscrits et d'un comportement de l'adhérent jugé intolérant.
5. L'accès aux salles sera interdit au gymnaste si le dossier reste incomplet.
6. Aucun remboursement effectué en cas de fermeture de la structure (sinistre, arrêté municipal...), absence momentanée d'un cadre ou au-delà de 15 jours à compter de la date d'inscription

Écrire : « lu et approuvé » date et signature :

ANNEXE : Bulletin n°2 FFG - Saison 2017 2018

Grenoble Gymnastique licencie tous ses adhérents à la FFG. Cette fédération vous propose des assurances complémentaires consultable au bureau du club. Si vous n'etes pas intéressé par cette assurance, veuillez cocher la case "ne retenir aucune option complémentaire"